

## Résumé



# Parcours à suivre pour atteindre les objectifs mondiaux 10-10-10 de lutte contre le VIH

# Parcours à suivre pour atteindre les objectifs mondiaux 10-10-10 de lutte contre le VIH : Examen des données probantes concernant les interventions menées par les populations clés et les communautés en vue de lutter contre les lois punitives et discriminatoires et la criminalisation liée au VIH<sup>1</sup>

Pour réduire l'incidence du VIH, la législation et l'environnement politique d'un pays doivent être protecteurs, notamment à l'égard des populations clés (hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, transsexuels, travailleurs du sexe et consommateurs de drogues) et des personnes vivant avec le VIH. En effet, les populations clés sont plus exposées au risque d'infection par le VIH que la population générale.<sup>2</sup> Dans ce contexte, la communauté internationale s'est fixé les objectifs 10-10-10 pour 2025 : moins de 10 % des pays ont des environnements juridiques et politiques punitifs qui refusent ou limitent l'accès aux services, moins de 10 % des personnes vivant avec le VIH et des populations clés sont victimes de stigmatisation et de discrimination, et moins de 10 % des femmes, des filles, des personnes vivant avec le VIH et des populations clés sont victimes d'inégalité de genre et de violence basée sur le genre.<sup>3</sup> Au début de 2024, aucun pays n'est en passe d'atteindre les objectifs 10-10-10 en 2025.

La mise en place d'une réforme juridique et politique promouvant un environnement plus favorable aux populations clés et aux personnes vivant avec le VIH est une tâche complexe et de longue haleine qui nécessite la participation de diverses parties prenantes. Les communautés touchées, notamment les populations clés et les personnes vivant avec le VIH, jouent un rôle particulièrement important : elles veillent à ce que la réforme juridique et politique réponde au mieux à leurs besoins. Afin de mieux comprendre les interventions menées par les communautés en faveur d'une réforme efficace du droit et des politiques, une analyse de la littérature a été réalisée.<sup>4</sup> Les résultats ont permis de dégager 14 stratégies et méthodes visant à réformer les lois et politiques discriminatoires ou punitives ou à en atténuer les effets.

## Principales questions posées par l'étude

1. Quelles stratégies et méthodes communautaires met-on en œuvre pour réformer les lois et politiques punitives et discriminatoires ou en atténuer les effets ?
2. Quelles stratégies et méthodes les communautés de personnes clés et de personnes vivant avec le VIH utilisent-elles le plus pour promouvoir la réforme des lois et des politiques ?

## Définitions clés

Lois et politiques punitives et discriminatoires examinées dans le cadre de cette étude :

1. Lois et politiques relatives au travail de sexe, aux rapports sexuels entre personnes de même sexe, aux personnes transgenres, aux personnes qui consomment des drogues et à la criminalisation de la détention de drogues.
2. Lois et politiques criminalisant la transmission du VIH, l'exposition au virus et la dissimulation du statut sérologique
3. Lois et politiques concernant l'âge auquel les jeunes peuvent consentir de manière indépendante à des services de santé sexuelle et reproductive

## Méthodologie

Cet examen inclut toute publication parue entre janvier 2018 et décembre 2022 qui évalue, analyse, décrit ou examine des stratégies ou méthodes visant à réformer des lois ou politiques punitives et discriminatoires ou à en atténuer les effets.

Publications évaluées par les pairs : études disponibles sur PubMed, Web of Science, Social Science Research Network (SSRN), Global Health, International Bibliography of Social Science, HeinOnline.

Littérature grise : recherches sur Google Scholar, Scopus et la base de données des résumés des conférences quadriennales de la Société internationale du sida. Le PNUD a conçu par ailleurs un outil de recherche en ligne assisté par intelligence artificielle utilisé pour l'examen de plus de 10 000 publications disponibles sur diverses sources Internet, telles que les bases de données Google Scholar et OpenAlex. Publications des organisations multilatérales.

## Limites de l'étude

Bien que tout ait été mis en œuvre pour tenir compte de l'ensemble de la littérature grise, y compris des rapports de diverses organisations de la société civile luttant contre les lois et politiques discriminatoires et punitives, il est probable que des documents aient été omis, compte tenu du volume de la littérature grise disponible.

## Principales caractéristiques de l'étude

<b>Nombre de documents :</b>	119 documents retenus
<b>Régions :</b>	39 documents sur l'Afrique
	35 documents sur le monde
	24 documents sur l'Asie-Pacifique
	24 documents sur l'Europe de l'Est et l'Asie centrale
	22 documents sur l'Amérique latine et les Caraïbes
	14 documents sur les pays à revenu élevé
	3 documents sur le Moyen-Orient et Afrique du Nord

## Avantages d'un environnement juridique et politique favorable

La réforme des lois et politiques punitives et discriminatoires et l'atténuation de leurs effets néfastes présentent les avantages suivants :

- Amélioration de l'accès aux services de prévention, de traitement, de soins et de soutien en matière de VIH<sup>5</sup>
- Diminution des taux d'incidence du VIH parmi les populations clés<sup>6</sup>
- Renforcement du respect par les pays de leurs obligations nationales, régionales et mondiales en matière de droits humains<sup>7</sup>
- Réduction de la stigmatisation et de la discrimination des populations clés et des personnes vivant avec le VIH<sup>8</sup>
- Réduction de la vulnérabilité des populations clés et des personnes vivant avec le VIH à la violence<sup>9</sup>

# 10 conclusions générales

## 1. Élaboration de 14 stratégies et méthodes :

- renforcement des capacités des détenteurs de droits ;
- constitution d'une base de données probantes par la recherche et la documentation ;
- formation et sensibilisation des porteurs de devoirs ;
- accès aux services juridiques et prestation de tels services ;
- création de coalitions, réseaux et alliances et collaboration avec eux ;
- participation aux processus et organes internationaux et régionaux ;
- création d'un espace sûr permettant aux populations clés et aux personnes vivant avec le VIH de dialoguer avec les décideurs ;
- mobilisation communautaire des populations clés et des personnes vivant avec le VIH ;
- suivi de l'environnement juridique et politique ;
- stratégies basées sur les médias ;
- contentieux stratégiques ;
- action directe ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- application des lois de protection.

2. De nombreux documents traitent des interventions suivantes : renforcement des capacités des détenteurs de droits, constitution d'une base de données par la recherche et la documentation, formation et sensibilisation des porteurs de devoirs, accès à des services juridiques et prestation de tels services, création de coalitions, de réseaux et d'alliances et collaboration avec eux.

3. À l'inverse, peu de documents traitent des contentieux stratégiques, de l'action directe, de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et de l'application des lois de protection. Ce manque de littérature ne signifie pas que les populations clés et les personnes vivant avec le VIH n'utilisent pas ces interventions à grande échelle pour réformer les lois et politiques discriminatoires et punitives et en atténuer les effets. Toutefois, ces pratiques sont très peu documentées dans la littérature évaluée par les pairs et la littérature grise.

4. Sur les 119 documents retenus, 39 portaient sur l'Afrique, 35 sur le monde, 24 sur l'Asie-Pacifique, 24 sur l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, 22 sur l'Amérique latine et les Caraïbes, 14 sur les pays à revenu élevé et seulement 3 sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

5. Les données indiquent que les stratégies et méthodes décrites dans cette étude ont presque toujours été utilisées conjointement les unes avec les autres.

6. Nombre de cas décrits dans la littérature montrent que la réforme des lois et des politiques est un processus long et non linéaire, et que les communautés doivent assurer un suivi et un plaidoyer continus pour pérenniser les progrès.

7. La méthode fondée sur la participation constructive des communautés touchées, l'égalité et la non-discrimination, qui repose donc sur les droits humains, a sous-tendu de manière explicite ou implicite l'utilisation des stratégies et méthodes.

8. Les 14 interventions décrites ont eu des effets considérables et documentés sur les environnements juridiques et politiques. Elles ont notamment permis de modifier les lois et les politiques, favorisé la participation constructive des populations clés et des personnes vivant avec le VIH à l'élaboration des lois et des politiques, et changé la perception qu'ont le public et les décideurs des communautés marginalisées.

9. Il convient de mener d'autres études pour mieux comprendre les facteurs qui contribuent au succès de stratégies et méthodes données, ainsi que les contextes sociaux, économiques et politiques dans lesquels telles ou telles interventions doivent être mises en œuvre.

10. Ce sont les stratégies et méthodes que les populations clés ont appliquées ou qui impliquent les populations clés et les personnes vivant avec le VIH, qui respectent les droits humains et qui instaurent la confiance entre les autorités publiques, les autres parties prenantes, les populations clés et les personnes vivant avec le VIH qui ont donné les meilleurs résultats.

## 10 résultats de ces stratégies et méthodes

1. Renforcement de la capacité des populations clés et des personnes vivant avec le VIH à prendre part au plaidoyer en faveur de la réforme des lois et des politiques et de l'atténuation de leurs effets néfastes, notamment par l'amélioration de la connaissance de leurs droits et de leur compréhension de l'environnement juridique et politique.
2. Modification des lois et politiques punitives et discriminatoires et prévention de l'adoption de ce type de lois et de politiques.
3. Renforcement de l'efficacité des autres stratégies et méthodes.
4. Sensibilisation des parties prenantes aux problèmes ou aux violations des droits.
5. Réduction de la stigmatisation, notamment par la modification du débat public et l'amélioration des connaissances des parties prenantes.
6. Augmentation de la pression sur les décideurs et création d'un sentiment d'appropriation de la réforme juridique et politique parmi les décideurs.
7. Renforcement des mouvements de populations clés et de personnes vivant avec le VIH, notamment par l'augmentation du nombre de membres ou l'élargissement des mouvements à un plus grand nombre de groupes.
8. Amélioration de l'accès des populations clés et des personnes vivant avec le VIH aux décideurs.
9. Établissement de relations entre des parties prenantes, des défenseurs et des alliés non conventionnels.
10. Influence sur les lois et politiques d'autres pays.



# 10 recommandations

## Communautés dirigées par les populations clés et les personnes vivant avec le VIH

1. Utiliser et documenter davantage les stratégies et méthodes décrites dans l'analyse des données, en particulier les interventions sous-utilisées ou insuffisamment documentées telles que l'application des lois de protection, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, les contentieux stratégiques et l'action directe. Cette recommandation vaut tout particulièrement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.
2. Intensifier la collaboration avec les autres communautés de populations clés et de personnes vivant avec le VIH afin de renforcer la solidarité et le plaidoyer en faveur d'un changement juridique et politique.
3. Établir des relations et collaborer étroitement avec les communautés confessionnelles pour lever les obstacles à l'accès des populations clés aux services de santé et éliminer la stigmatisation et la discrimination dont elles sont victimes.

## Donateurs

4. Prendre des mesures actives d'inclusion systématique de représentants gouvernementaux des secteurs de la justice, de la jeunesse, de l'égalité des genres et d'autres secteurs pertinents dans les organes de décision créés par les donateurs et les partenaires de développement, y compris les groupes de travail techniques.
5. Aider sur les plans technique et financier les communautés dirigées par des populations clés et d'autres partenaires, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, afin de mettre en place et de documenter des stratégies et méthodes de réforme du droit et des politiques, visant notamment à faire appliquer les lois de protection, à mettre les technologies de l'information et de la communication au service des activités de plaidoyer et à favoriser le recours à l'action directe et aux contentieux stratégiques.
6. Prendre des mesures actives d'intégration des programmes de prestation de services de santé, qui doivent prévoir une réforme juridique et politique, de sorte que l'environnement juridique lève tout obstacle à l'utilisation des services par les populations clés et les personnes vivant avec le VIH.

## Décideurs politiques

7. Avec les populations clés, procéder à un examen complet de l'environnement juridique et politique des populations clés afin d'identifier les lois et les politiques punitives et discriminatoires et les autres lacunes de l'environnement juridique et politique.
8. Prendre des mesures favorisant la participation constructive et l'inclusion des populations clés et des personnes vivant avec le VIH dans tous les processus de réforme législative et politique menés par le gouvernement, qui assurent notamment que les populations clés siègent dans les groupes d'étude, les groupes consultatifs ou les groupes de travail pertinents mis en place par le gouvernement, entre autres types d'organes ou de comités.
9. Adopter des lois et politiques qui prévoient clairement l'âge du consentement indépendant aux services de santé et abroger les lois et pratiques qui limitent la capacité de la société civile à agir dans le pays.
10. Intégrer les programmes de sensibilisation et de réforme juridique et politique aux programmes de prestation de services de santé.

# Vue d'ensemble de l'examen des données et des résultats

Le tableau ci-dessous présente les résultats de chaque stratégie ou méthode, le nombre d'études documentant leur utilisation et le lieu de leur utilisation. Il donne en outre des exemples de la manière dont chaque intervention a été et peut être utilisée.

Stratégies et méthodes	Nombre d'études <sup>10</sup>	Lieu des études	Exemples	Résultats rapportés
<b>Renforcement des capacités des détenteurs de droits</b>	42	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 1 Pays à revenu élevé : 6 Afrique : 22 Monde : 8 Europe de l'Est et Asie centrale : 13 Asie-Pacifique : 11 Amérique latine et Caraïbes : 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation et cours en ligne concernant les questions liées au VIH et aux populations clés.</li> <li>Formation présentielle des populations clés et des personnes vivant avec le VIH.</li> <li>Rédaction et diffusion de publications visant à renforcer les capacités des détenteurs de droits, notamment de documents de culture juridique.</li> <li>Organisations dirigées par des populations clés qui informent ces dernières de leurs droits.</li> <li>Réseaux régionaux de populations clés qui assurent la formation des groupes nationaux de populations clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de la capacité des populations clés et des personnes vivant avec le VIH à participer au plaidoyer en faveur de la réforme des lois et des politiques, de l'atténuation de leurs effets néfastes et de la connaissance de leurs droits</li> <li>Réforme du droit et des politiques</li> </ul>
<b>Création d'une base de données probantes grâce à la recherche et à la documentation</b>	26	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 1 Pays à revenu élevé : 6 Afrique : 14 Monde : 9 Europe de l'Est et Asie centrale : 10 Asie-Pacifique : 6 Amérique latine et Caraïbes : 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation communautaire des violations des droits humains, y compris des obstacles à l'accès aux services.</li> <li>Recherche communautaire sur les effets du droit et des politiques sur les populations clés et les personnes vivant avec le VIH et sur leur accès aux services, ainsi que sur les recommandations de changement.</li> <li>Enquêtes en ligne rapides menées par des organisations axées sur les populations clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de la capacité des populations clés et des personnes vivant avec le VIH à participer au plaidoyer en faveur de la réforme des lois et des politiques, de l'atténuation de leurs effets néfastes et de la connaissance de leurs droits</li> <li>Renforcement de l'efficacité d'autres stratégies et méthodes</li> <li>Sensibilisation aux problèmes ou aux violations des droits</li> <li>Réduction de la stigmatisation, notamment par la modification du discours public, la constitution d'une documentation publique et le renforcement des connaissances des porteurs de devoirs</li> <li>Amélioration de l'accès des populations clés et des personnes vivant avec le VIH aux décideurs</li> <li>Amélioration de la compréhension de l'environnement juridique et politique</li> <li>Établissement de relations</li> </ul>
<b>Formation et sensibilisation des porteurs de devoirs</b>	25	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 0 Pays à revenu élevé : 5 Afrique : 13 Monde : 5 Europe de l'Est et Asie centrale : 7 Asie-Pacifique : 6 Amérique latine et Caraïbes : 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau régional de juges dirigé et organisé par des juges pour renforcer leur compréhension et leur connaissance des effets des lois punitives et discriminatoires.</li> <li>Former les juristes du secteur privé à la prestation de services juridiques gratuits aux populations marginalisées.</li> <li>Proposer aux recrues de la police des stages auprès d'organisations dirigées par des populations clés afin de les sensibiliser aux questions qui touchent ces populations.</li> <li>Programmes de formation des professionnels de santé, y compris en ligne, aux questions concernant les populations clés et les personnes vivant avec le VIH.</li> <li>Collaborer avec les porteurs de devoirs tels que les forces de l'ordre aux fins de la prestation de services ou de la réduction du nombre d'arrestations même dans les contextes de criminalisation (par exemple, collaborer avec les forces de l'ordre pour distribuer des aiguilles et des seringues malgré la criminalisation de la consommation de drogues).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme du droit et des politiques</li> <li>Réduction de la stigmatisation, notamment grâce à l'amélioration des connaissances des porteurs de devoirs</li> <li>Amélioration de la compréhension de l'environnement juridique et politique</li> <li>Établissement de relations</li> <li>Amélioration de l'accès à la justice</li> <li>Réduction de la violence perpétrée par les forces de l'ordre et d'autres personnes, et amélioration de la sécurité</li> <li>Défenseurs identifiés</li> </ul>

Stratégies et méthodes	Nombre d'études <sup>10</sup>	Lieu des études	Exemples	Résultats rapportés
<b>Accès aux services juridiques et prestation de tels services</b>	24	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 0 Pays à revenu élevé : 4 Afrique : 11 Monde : 4 Europe de l'Est et Asie centrale : 5 Asie-Pacifique : 6 Amérique latine et Caraïbes : 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les organisations de la société civile proposent des services juridiques gratuits ou à bas prix par l'intermédiaire d'avocats ou d'assistants juridiques.</li> <li>Les organisations de la société civile mettent en relation les populations clés et les personnes vivant avec le VIH avec des avocats ou des assistants juridiques qui proposent des services juridiques gratuits ou à bas prix.</li> <li>Mise en place de centres polyvalents où la communauté peut accéder à des services d'aide juridique, médicale et psychologique au même endroit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de la capacité des populations clés et des personnes vivant avec le VIH à participer au plaidoyer en faveur de la réforme des lois et des politiques, de l'atténuation de leurs effets néfastes et de la connaissance de leurs droits</li> <li>Renforcement de l'efficacité de l'utilisation des autres stratégies et méthodes</li> <li>Amélioration de l'accès à la justice</li> <li>Réduction de la violence perpétrée par les forces de l'ordre et d'autres personnes, et amélioration de la sécurité</li> </ul>
<b>Mise en place de coalitions, de réseaux et d'alliances et collaboration avec eux</b>	24	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 1 Pays à revenu élevé : 6 Afrique : 8 Monde : 8 Europe de l'Est et Asie centrale : 6 Asie-Pacifique : 7 Amérique latine et Caraïbes : 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coalitions diversifiées axées sur des objectifs de plaidoyer précis.</li> <li>Coalition d'experts donnant des conseils relatifs aux bonnes pratiques.</li> <li>Réseaux régionaux et mondiaux d'avocats travaillant avec les populations clés et les personnes vivant avec le VIH afin de partager les connaissances et les informations.</li> <li>Coalitions nationales, régionales et internationales de populations clés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de la capacité des populations clés et des personnes vivant avec le VIH à participer au plaidoyer en faveur de la réforme du droit et des politiques et de l'atténuation de leurs effets néfastes</li> <li>Renforcement des mouvements de populations clés et de personnes vivant avec le VIH, notamment par l'augmentation du nombre de membres ou l'élargissement des mouvements à un plus grand nombre de groupes</li> <li>Amélioration de l'accès des populations clés et des personnes vivant avec le VIH aux décideurs</li> <li>Amélioration de la compréhension de l'environnement juridique et politique</li> </ul>
<b>Participation aux processus et organes internationaux et régionaux</b>	20	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 0 Pays à revenu élevé : 1 Afrique : 6 Monde : 6 Europe de l'Est et Asie centrale : 6 Asie-Pacifique : 6 Amérique latine et Caraïbes : 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission d'informations et de plaintes à des organismes internationaux et régionaux pour mettre en lumière des violations des droits humains touchant les populations clés et la société civile (par exemple, remise de rapports alternatifs au Comité des droits de l'homme des Nations Unies, dépôt d'une plainte devant le Comité des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes).</li> <li>Suivi des démarches internationales et régionales (par exemple, observation de l'examen du bilan des droits humains d'un pays dans le cadre de l'examen périodique universel).</li> <li>Contribution à l'élaboration de stratégies et de cadres régionaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de la capacité des populations clés et des personnes vivant avec le VIH à participer au plaidoyer en faveur de la réforme des lois et des politiques, de l'atténuation de leurs effets néfastes et de la connaissance de leurs droits</li> <li>Réforme du droit et des politiques</li> <li>Renforcement de l'efficacité de l'utilisation des autres stratégies et méthodes</li> <li>Amélioration de l'accès des populations clés et des personnes vivant avec le VIH aux décideurs</li> <li>Amélioration de la compréhension de l'environnement juridique et politique</li> <li>Établissement de relations</li> <li>Influence sur d'autres pays</li> </ul>
<b>Créer un espace sûr permettant aux populations clés et aux personnes vivant avec le VIH de dialoguer avec les décideurs</b>	17	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 1 Pays à revenu élevé : 1 Afrique : 10 Monde : 6 Europe de l'Est et Asie centrale : 4 Asie-Pacifique : 4 Amérique latine et Caraïbes : 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dialogues nationaux.</li> <li>Mise en place d'un groupe régional d'experts et de conseillers politiques de haut niveau, comprenant des populations clés et touchées ainsi que des décideurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme du droit et des politiques</li> <li>Amélioration de l'accès des populations clés et des personnes vivant avec le VIH aux décideurs</li> </ul>

Stratégies et méthodes	Nombre d'études <sup>10</sup>	Lieu des études	Exemples	Résultats rapportés
<b>Mobilisation communautaire des populations clés et des personnes vivant avec le VIH</b>	13	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 0 Pays à revenu élevé : 2 Afrique : 6 Monde : 3 Europe de l'Est et Asie centrale : 3 Asie-Pacifique : 9 Amérique latine et Caraïbes : 4	Création d'organisations nationales ou locales dirigées par des populations clés et des personnes vivant avec le VIH, des organisations dirigées par des femmes vivant avec le VIH et des organisations de jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la capacité des populations clés et des personnes vivant avec le VIH à participer au plaidoyer en faveur de la réforme des lois et des politiques, de l'atténuation de leurs effets néfastes et de la connaissance de leurs droits</li> <li>• Réforme du droit et des politiques</li> <li>• Renforcement de l'efficacité de l'utilisation des autres stratégies et méthodes</li> </ul>
<b>Suivi de l'environnement juridique et politique</b>	13	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 0 Pays à revenu élevé : 0 Afrique : 3 Monde : 3 Europe de l'Est et Asie centrale : 4 Asie-Pacifique : 1 Amérique latine et Caraïbes : 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les populations clés et les personnes vivant avec le VIH collaborent avec le gouvernement et d'autres porteurs de devoirs pour évaluer l'environnement juridique.</li> <li>• Organisations dirigées par des populations clés et des personnes vivant avec le VIH donnant une vue d'ensemble des lois sur un sujet particulier, avec un suivi continu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de l'efficacité de l'utilisation des autres stratégies et méthodes</li> <li>• Sensibilisation aux problèmes ou aux violations des droits</li> <li>• Augmentation de la pression sur les décideurs et création d'un sentiment d'appropriation de la réforme juridique et politique parmi les décideurs</li> <li>• Amélioration de l'accès des populations clés et des personnes vivant avec le VIH aux décideurs</li> <li>• Amélioration de la compréhension de l'environnement juridique et politique</li> <li>• Établissement de relations</li> </ul>
<b>Stratégies basées sur les médias</b>	11	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 0 Pays à revenu élevé : 6 Afrique : 5 Monde : 3 Europe de l'Est et Asie centrale : 6 Asie-Pacifique : 1 Amérique latine et Caraïbes : 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des médias et établissement de relations avec eux.</li> <li>• Communiqués et conférences de presse visant à attirer l'attention sur des questions précises.</li> <li>• Publication d'articles d'opinion dans des médias influents.</li> <li>• Utilisation des réseaux sociaux pour sensibiliser les médias grand public et l'opinion publique.</li> <li>• Plaidoyer pour l'inclusion d'acteurs positifs des populations clés à la télévision et dans d'autres médias.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation aux problèmes ou aux violations des droits</li> <li>• Réduction de la stigmatisation, notamment par la modification du discours public, la constitution d'une documentation publique et le renforcement des connaissances des porteurs de devoirs</li> </ul>
<b>Contentieux stratégiques</b>	10	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 1 Pays à revenu élevé : 2 Afrique : 4 Monde : 0 Europe de l'Est et Asie centrale : 3 Asie-Pacifique : 5 Amérique latine et Caraïbes : 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt de recours devant les tribunaux nationaux, régionaux et internationaux ainsi que les instances judiciaires dans le but de contester les lois punitives, notamment celles qui criminalisent les relations sexuelles entre personnes de même sexe, le travail du sexe, la consommation de drogues et l'infection par le VIH.</li> <li>• Dépôt de recours devant les tribunaux nationaux, régionaux et internationaux, dans le but de protéger les droits des populations clés et des personnes vivant avec le VIH, et de favoriser des lois affirmant leur droit à être libres de toute discrimination.</li> <li>• Dépôt de recours dans le but de limiter l'application de lois punitives et discriminatoires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme du droit et des politiques</li> <li>• Renforcement de l'efficacité de l'utilisation des autres stratégies et méthodes</li> <li>• Sensibilisation aux problèmes ou aux violations des droits</li> <li>• Réduction de la stigmatisation, notamment par la modification du discours public, la constitution d'une documentation publique et le renforcement des connaissances des porteurs de devoirs</li> <li>• Renforcement des mouvements de populations clés et de personnes vivant avec le VIH, notamment par l'augmentation du nombre de membres ou l'élargissement des mouvements à un plus grand nombre de groupes</li> <li>• Amélioration de la compréhension de l'environnement juridique et politique</li> <li>• Établissement de relations</li> <li>• Influence sur d'autres pays</li> </ul>

Stratégies et méthodes	Nombre d'études <sup>10</sup>	Lieu des études	Exemples	Résultats rapportés
<b>Action directe</b>	9	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 0 Pays à revenu élevé : 2 Afrique : 1 Monde : 3 Europe de l'Est et Asie centrale : 1 Asie-Pacifique : 1 Amérique latine et Caraïbes : 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation de pétitions aux décideurs.</li> <li>Organisation de manifestations publiques.</li> <li>Marches des fiertés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme du droit et des politiques</li> <li>Renforcement de l'efficacité de l'utilisation des autres stratégies et méthodes</li> <li>Sensibilisation aux problèmes ou aux violations des droits</li> <li>Réduction de la stigmatisation, notamment par la modification du discours public, la constitution d'une documentation publique et le renforcement des connaissances des porteurs de devoirs</li> <li>Renforcement de la pression sur les décideurs et du sentiment d'appropriation de la réforme juridique et politique parmi les décideurs</li> <li>Renforcement des mouvements de populations clés et de personnes vivant avec le VIH, notamment par l'augmentation du nombre de membres ou l'élargissement des mouvements à un plus grand nombre de groupes</li> </ul>
<b>Utilisation des technologies de l'information et de la communication</b>	9	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 0 Pays à revenu élevé : 0 Afrique : 3 Monde : 4 Europe de l'Est et Asie centrale : 3 Asie-Pacifique : 4 Amérique latine et Caraïbes : 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de WhatsApp et d'autres applications de messagerie pour communiquer avec les autres populations clés, créer une communauté, échanger des informations et se protéger de la violence et des préjudices.</li> <li>Utilisation d'outils en ligne pour documenter les violations des droits humains.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de l'efficacité de l'utilisation des autres stratégies et méthodes</li> <li>Sensibilisation aux problèmes ou aux violations des droits</li> <li>Amélioration de l'accès à la justice</li> <li>Réduction de la violence perpétrée par les forces de l'ordre et d'autres personnes, et amélioration de la sécurité</li> </ul>
<b>Application des lois de protection</b>	3	Moyen-Orient et Afrique du Nord : 0 Pays à revenu élevé : 0 Afrique : 0 Monde : 1 Europe de l'Est et Asie centrale : 0 Asie-Pacifique : 1 Amérique latine et Caraïbes : 1	Des organisations dirigées par des populations clés utilisent le plaidoyer pour faire appliquer les lois qui autorisent les changements de nom ou interdisent la discrimination, entre autres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme du droit et des politiques</li> </ul>

## Notes de fin

- 1 PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2023. *Pathways to Achieving the Global 10-10-10 HIV Targets: A Review of the Evidence on Key Population and Community-Led Interventions to Address Punitive and Discriminatory Laws and HIV-Related Discrimination*. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/publications/pathways-achieving-global-10-10-10-hiv-targets>
- 2 ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida), 2023. *The Path that Ends AIDS. 2023 UNAIDS Global Update*. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unaids.org/en/resources/documents/2023/global-aids-update-2023>.
- 3 UNHRC (Conseil des droits de l'homme des Nations Unies), 2021. « Political Declaration on HIV and AIDS: Ending Inequalities and Getting on Track to End AIDS by 2030. » Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unaids.org/en/resources/documents/2021/2021\\_political-declaration-on-hiv-and-aids](https://www.unaids.org/en/resources/documents/2021/2021_political-declaration-on-hiv-and-aids)
- 4 PNUD 2023
- 5 Stangl, A.L., Pliakas T., Izazola-Licea J.A., Ayala G., Beattie T.S., Ferguson L., Orza L., Mathur S., Pulerwitz J., Iovita A., Bendaud V. 2022. « Removing the Societal and Legal Impediments to the HIV Response: An Evidence-Based Framework for 2025 and Beyond. » *PLoS One* ; 17(2) ; DeBeck K., Cheng T., Montaner J.S., Beyrer C., Elliott R., Sherman S., Wood, E., Baral, S. 2017. « HIV and the Criminalization of Drug Use Among People who Inject Drugs: A Systematic Review », *Lancet HIV* ; 4(8) : e357-e374.
- 6 Lyons, C.E., Rwema, J.O.T., Makofane, K., Diouf, D., Njindam, I.M., Ba, I., Kouame, A., Tamoufe, U., Cham, B., Aliu Djaló, M., Obodou E.P., Karita, E., Simplicé, A., Nowak, R.G., Crowell, T.A., Matse, S., Kouanda, S., Enama, J.P., Kavanagh, M., Millett, G.A., Beyrer, C., Murray, S., Baral, S. 2023. « Associations Between Punitive Policies and Legal Barriers to Consensual Same-Sex Sexual Acts and HIV Among Gay Men and Other Men who Have Sex with Men in Sub-Saharan Africa: A Multicountry, Respondent-Driven Sampling Survey », *Lancet HIV* ; 10 : e186-94 ; Lyons C.E., Schwartz S.R., Murray S.M., Shannon K., Diouf D., Mothopeng T., Kouanda, S., Simplicé, A., Kouame, A., Mnisi, Z., Tamoufe, U., Phaswana-Mafuya, N., Cham, B., Drame, F.M., Djaló, M.A., Baral, S. 2020. « The Role of Sex Work Laws and Stigmas in Increasing HIV Risks Among Sex Workers », *Nat Commun* ; 11(1) : 773.
- 7 GCHL (Commission mondiale sur le VIH et le droit), 2012. *Risques, droit & santé*. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/fr/publications/le-vih-et-le-droit-risques-droit-et-sante>.
- 8 ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida), 2021. *Le VIH, la stigmatisation et la discrimination : Fiche d'information sur les droits humains*. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2021/07-hiv-human-rights-factsheet-stigma-discrimination>.
- 9 Deering, K.N., Amin, A., Shoveller, J., Nesbit, A., Garcia-Moreno, C., Duff, P. 2014. « A Systematic Review of the Correlates of Violence against Sex Workers » *Am J Public Health* ; 104(5) : e42-54.
- 10 La plupart des articles décrivent l'utilisation de diverses stratégies et méthodes. Le nombre d'études figurant dans le tableau est donc supérieur au nombre total d'articles retenus.

Le PNUD est la principale organisation des Nations Unies qui lutte contre l'injustice de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique. En travaillant avec notre vaste réseau d'experts et de partenaires présent dans 170 pays, nous aidons les pays à élaborer des solutions intégrées et durables pour les populations et la planète.

Pour en savoir plus, consultez le site [undp.org](https://www.undp.org) ou suivez [@UNDP](https://twitter.com/UNDP).

---

Copyright © UNDP 2024. Tous droits réservés.

One United Nations Plaza, NEW YORK, NY10017, USA

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles de ses auteurs et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, du PNUD ou des États membres de l'ONU.

